



Finistère
Penn-ar-Bed

Quimper, le 11 avril 2023

Le Département du Finistère

recrute pour

Le Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance de Cornouaille
(SMPPC)

Un Surveillant de port (f/h)

⇒ Poste ouvert par voie de mutation et intégration directe sur le cadre d'emplois suivant :

- Agent de maîtrise

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courriel (contact : recrutement@finistere.fr) sous couvert de la voie hiérarchique à la Direction de la transformation, des systèmes d'information et des ressources humaines – Pôle Vie de l'Agent – **jusqu'au 12 mai 2024.**

Les entretiens se dérouleront le 28 mai 2024 à Pont-L'Abbé

Environnement du poste :

Résidence Administrative : Douarnenez

Classification de l'emploi : **IV.3** – Surveillant de port

Spécificités de l'emploi : Déplacement locaux (permis B), interventions en dehors des heures ouvrables, astreintes de sécurité.

Poste à pourvoir au : 01/07/2023

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Surveillant de port	Diplôme ou équivalence :
Filière(s) concernée(s) : Technique	Cadre d'emplois : C
Emploi repère : Surveillant de port Classification associée : IV.3	Grades : Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal
Encadrement : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Nombre de personnes à encadrer :	Encadrant de direction <input type="checkbox"/> Encadrant de service <input type="checkbox"/> Encadrant de proximité <input type="checkbox"/>
NBI : <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui : nombre de point :	Eligible CTI : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 5 quai Henry Maurice Bénard 29120 PONT-L'ABBE	
Lieu d'affectation de l'agent : Douarnenez	Résidence administrative du poste : Douarnenez

Descriptif du poste :

L'agent est recruté par le Département du Finistère, et est mis à disposition du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille.

Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille est l'autorité portuaire des ports de pêche-plaisance de Douarnenez, Saint Guérolé-Penmarc'h, Audierne, Le Guilvinec-Lechiagat, Loctudy-Ile Tudy, Lesconil, Concarneau (partie pêche-plaisance).

Il a pour membres le Conseil départemental du Finistère, la Région Bretagne, les Communautés de communes Douarnenez Communauté, Pointe du Raz-Cap Sizun, Pays Bigouden sud, et Concarneau Cornouaille Agglomération.

Il comprend environ 70 agents permanents et des saisonniers pour l'exploitation de la plaisance

Au sein du syndicat mixte, sous la responsabilité hiérarchique et fonctionnelle des commandants de port, le surveillant de port est chargé de faire respecter les règlements généraux et particuliers concernant la police portuaire dans 1 ou plusieurs ports de pêche-plaisance de Cornouaille.

L'exercice de police portuaire comprend :

- la police des plans d'eau
- la police de la conservation et de l'exploitation du domaine
- la police du balisage
- les réglementations relatives aux matières dangereuses
- les dispositions en matière d'environnement (pollution, rejets...)

Le surveillant de port exerce ses fonctions dans les capitaineries de St Guérolé-Penmarch, de Douarnenez et d'Audierne. Pour les besoins du service, il peut être amené à effectuer des remplacements dans les autres capitaineries.

Missions :	Activités :
Exerce les missions de police portuaire	<ul style="list-style-type: none"> • Veille au respect des règlements généraux et particuliers relatifs à la police portuaire • Régulation des mouvements dans le port • Affectation des postes à quai • Constatation des infractions en matière d'occupation du domaine • Constatation des dégradations sur les ouvrages portuaires et la netteté des plans d'eau • Veille aux règles de sécurité • Rédaction de rapports, constats et procès-verbaux • contribution à l'élaboration des règlements portuaires
Recueil d'information et diffusion des informations auprès des autorités et du grand public	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil et transmission des informations sur les navires et le trafic portuaire : suivi du trafic et statistiques • Actualisation des documents nautiques • Affichage des bulletins météorologiques et des informations nautiques et portuaires
Apporte son concours aux opérations de secours et en cas de sinistre	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures d'alerte • Application des fiches interventions et notamment en l'absence avérée (pas de réponse obtenue par voie téléphonique) du Commandant de port prise des premières mesures strictement et immédiatement nécessaires, jusqu'à l'arrivée du commandant des opérations de secours • Assistance au commandant des opérations de secours (C.O.S.) pour toutes les questions relevant de sa compétence.
Participe aux missions de contrôle de l'exécution du cahier des charges de la concession pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifie et alerte sur l'état de propreté du port, sur l'état des équipements concédés et sur la réalisation des travaux réalisés

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
------------------------------------	-----------------

Savoir faire (compétences métier)	Réglementations applicables dans un port	Niveau : 2	Niveau : 4
	Connaissances du milieu maritime	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacités rédactionnelles	Niveau : 2	Niveau : 2
	Anglais maritime	Niveau : 2	Niveau : 3

Savoir être (compétences comportementales)	Autonomie	Niveau : 1	Niveau : 3
	Prise d'initiative	Niveau : 1	Niveau : 3
	Sens des responsabilités et du service	Niveau : 2	Niveau : 3

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Niveau 4</u>
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Equipement informatique, ordinateur imprimante <input checked="" type="checkbox"/> Photocopieur <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Véhicule de service en pool <input type="checkbox"/> <i>Éléments nécessaires pour effectuer sa mission :</i> Permis B : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Exigences du poste :	Professionnel assermenté Port d'une tenue vestimentaire distinctive Temps plein <input checked="" type="checkbox"/> Temps partiel <input type="checkbox"/> taux : - Intervention en dehors des heures ouvrables en fonction des contraintes d'exploitation du port - Interventions ponctuelles d'urgence possibles en dehors des heures et des jours de service : astreintes de sécurité Permanences de service assurées par binôme Déplacements : Locaux <input checked="" type="checkbox"/> régionaux <input type="checkbox"/> nationaux <input type="checkbox"/> internationaux <input type="checkbox"/> Proximité du lieu de résidence

Environnement lié au poste de travail	Situation : RDC <input checked="" type="checkbox"/> étage <input type="checkbox"/> Accessibilité des locaux : ascenseur <input type="checkbox"/>
Télétravail	<input type="checkbox"/> oui selon les nécessités de service <input checked="" type="checkbox"/> non

Pour rappel :

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*